Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Convocation audition libre

Par dederjb

Bonjour,

j'ai été convoqué à une audition libre dans quelques jours, je viens de recevoir la convocation qui n'indique pas le motif de l'audition libre. seulement d'apporter ma carte d'identité. je voudrai connaitre les démarches pour pouvoir être assisté par un avocat. c'est-à-dire si je dois contacter un avocat avant le rendez-vous ? quelle genre d'avocat ? ....

Par fc1958

Bonsoir

Inutile de paniquer, je suis déjà passer par la.
J'ai 66 ans et de mon temps il fallait des preuves pour envoyer des gens à la gendarmerie. Aujourd'hui, on se retrouve convoquer juste sur des "dires" d'un(e) personne qui veut t'enfoncer.
Moi, on m'a détruit ma vie avec un signalement abusif...

Tu te présentes à l'audition, tu écoutes, mais tu peux garder le silence.
Si tu penses qu'on te reproche un truc "grave", tu ne dis rien et tu demandes l'aide d'un avocat.